



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-271-1

Version PDF

Autre référence : 2010-271

Ottawa, le 6 février 2012

Avis de demandes reçues

Plusieurs collectivités

Retrait de l'article 2

Donnant suite à l'avis de consultation de radiodiffusion 2010-271, le Conseil annonce ce qui suit:

À la demande du demandeur, l'article 2 est retiré de l'avis de consultation. Le Conseil a fermé le dossier de cette demande.

Article 2

Montréal (Québec)

Demande 2010-0560-4

Demande présentée par **Hellenic canadien câble radio ltée** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale CKDG-FM Montréal.

Secrétaire général